CICR

Les réfugiés soudanais sont de plus en plus nombreux à arriver dans les camps du Soudan du Sud ces dernières semaines. Le CICR a installé une canalisation de sept kilomètres pour approvisionner en eau le camp de Jamam, dans l'État du Nil supérieur, et réparé des pompes manuelles à Yida, un autre grand camp de réfugiés dans l'État de l'Unité.

Bien que le conflit dans le nord du Soudan du Sud se soit largement apaisé au cours du mois dernier, des milliers de personnes déplacées doivent encore regagner leur foyer après avoir fui les combats qui s'étaient intensifiés en avril et en mai. Les réfugiés soudanais continuent d'affluer dans les camps des États du Nil supérieur et de l'Unité, proches de la frontière septentrionale. Les fortes pluies qui ne devraient pas tarder à s'abattre rendront ces régions isolées quasiment inaccessibles.

« Le manque d'eau potable dans le camp de réfugiés de Jamam constitue une grave menace pour la santé publique », prévient Melker Mabeck, chef de la délégation du CICR au Soudan du Sud. « Avec les pluies abondantes qui approchent, les maladies mortelles d'origine hydrique risquent de proliférer, surtout si les réfugiés boivent directement de l'eau de surface contaminée. »

Une canalisation de sept kilomètres

Le CICR a installé une canalisation de sept kilomètres pour approvisionner en eau le camp de Jamam, contribuant ainsi à ce que les réfugiés continuent d'avoir accès à l'eau salubre lorsque les pluies rendront les routes impraticables pour les camions-citernes. L'institution a également fourni au dispensaire du camp quatre réservoirs pour stocker l'eau de pluie. Elle cherche maintenant des moyens d'acheminer plus d'eau jusqu'au camp.

Dans le camp de réfugiés de Yida, situé dans le comté de Pariang (État de l'Unité), deux pompes manuelles ont été réparées afin de répondre à la demande qui s'accroît au même rythme que la population du camp. Depuis le début de 2012, le CICR a réparé 20 autres

pompes manuelles et réhabilité un point d'eau dans le comté de Pariang, assurant ainsi à 12 000 personnes un accès à l'eau potable à une distance de marche raisonnable de l'endroit où elles vivent.

Apporter une assistance dans les zones reculées

Fuyant les affrontements qui ont éclaté près de la frontière soudanaise début mai, plus de 1 800 personnes ont trouvé refuge à Firka, un village du comté de Raja (État du Bahr el Ghazal occidental). Dans cette région isolée où se rendent rarement les organisations humanitaires, le CICR a réparé la pompe manuelle du village, nettoyé trois puits creusés à la main et appris aux habitants à utiliser des comprimés de chlore pour traiter leur eau. Il étudie actuellement d'autres possibilités d'aider les villageois, par exemple en distribuant des vivres et des articles tels que des moustiquaires et des bâches.

Par ailleurs, le CICR continue de rénover des stations de traitement des eaux à Bentiu et Rubkona, les deux principales villes de l'État de l'Unité. Une nouvelle motopompe a récemment été installée et les travaux ont démarré pour remettre en état les systèmes de canalisations.

À Akobo, dans l'État du Jonglei, le CICR a remis au service local des eaux trois points de distribution d'eau fonctionnant à l'énergie solaire. Ce système, qui apporte une solution durable aux pénuries d'eau salubre dans la région, pompe environ 90 000 litres d'eau par heure et peut desservir jusqu'à 55 000 personnes.

Des appels téléphoniques pour rétablir le contact entre les membres de familles dispersées

Le CICR a aidé de nombreuses personnes séparées par le conflit à rétablir les liens familiaux. Ainsi, depuis le début de l'année, plus d'un millier d'appels ont été passés entre des réfugiés se trouvant dans des camps au Soudan du Sud et leurs proches.

Les premières opérations du CICR au Soudan du Sud remontent à 1986. L'institution a ouvert une délégation à Juba, la plus grande ville du pays, lorsque celui-ci a accédé à l'indépendance

le 9 juillet 2011. Elle compte aussi deux sous-délégations dans le nouveau pays, à Malakal et Wau. Au Soudan du Sud, le CICR s'emploie à prévenir les violations du droit international humanitaire et à soutenir les hôpitaux et les services de réadaptation physique. Il aide en outre les communautés touchées par le conflit à survivre et à devenir autosuffisantes.